

Tourisme Vert

Le développement durable et l'écotourisme sont aujourd'hui une vraie nécessité. Chaque acteur du secteur touristique doit prendre conscience que chacun de leurs actes a des conséquences sur la survie de notre planète. Voyager responsable est un défi que chacun d'entre nous peut facilement relever.

Vous trouverez dans ce « classeur vert » des informations utiles et des astuces avantageuses pour vous aider à minimiser l'impact de votre séjour tout en profitant de ce que la région a à vous offrir.

SOMMAIRE

- **Ecomobilité : nos conseils pour bouger sans polluer**
Vélo, transports etc.
- **Faune et Flore**
Respecter la nature en randonnée
- **Pavillons Bleus**
Privilégier les plages respectueuses de l'environnement
- **Brochures à consulter en réception**
Sur le thème du vélo, de la nature et de la randonnée

Ecomobilité

La métropole de Nice favorise les modes de déplacements doux en proposant des solutions faciles et très économiques pour vous déplacer.

La marche :

Nice est une ville relativement peu étendue et nous sommes situés dans le centre-ville alors il n'y a pas mieux que de se déplacer à pied pour visiter la ville.

La réception peut vous fournir un plan du centre-ville avec les attractions principales.

Le vélo :

Quoi de plus agréable que de découvrir une ville (ou la région pour les plus sportifs) en vélo ?

❖ Vélo Bleu

Nice a mis en place des vélos bleus : prenez un vélo dans une station au départ de votre trajet et déposez-le dans une autre station à votre point d'arrivée :
Plus d'infos sur : <https://www.velobleu.org/>

❖ Louer un vélo

Il existe de nombreux loueurs de vélos situés non loin de l'hôtel, vous trouverez ci-dessous quelques adresses :

Bicicletta Shop

9 Rue Defly

06000 Nice

09 80 39 33 27

EBike Riviera

8 Bd Lech Walesa

06 65 27 52 79

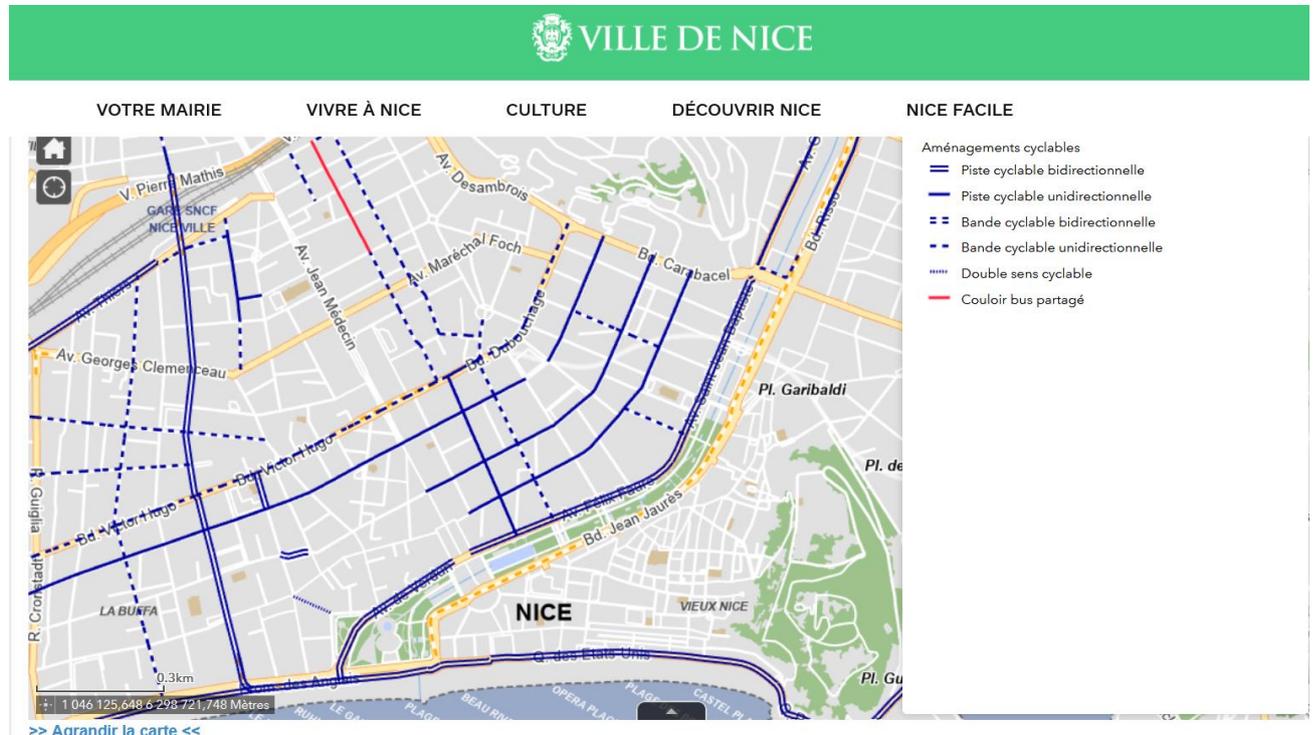
Café du cycliste

16 Quai des Docks

09 67 02 04 17

Bon à savoir : la ville de Nice met à votre disposition un plan interactif des aménagements et pistes cyclables de la ville sur son site :

<https://www.nice.fr/fr/transports-et-deplacements/reseau-cyclable>



Moyens de transports électriques :

Pour les adeptes des petits véhicules électriques, pourquoi ne pas découvrir la ville en louant un segway, une trottinette ou un vélo électrique ?

Mobilboard Nice

Segway et E-bike tours, Location de trottinettes électriques, location de vélos et vélos électriques VAE

2 Rue Halévy

04 93 80 21 27

FAUNE ET FLORE

Randonnée à la rencontre de la faune et la flore niçoise

Avec les beaux jours qui arrivent, vous avez décidé d'aller faire une **randonnée dans les merveilleuses montagnes niçoises**. C'est une excellente idée ! Vous avez préparé votre appareil photo, vos gourdes et vos collations mais savez-vous ce qui est réellement important lors de votre sortie ? C'est de prendre le temps d'admirer et d'apprécier la **faune et flore riche** que renferment les Alpes-Maritimes. Le **Bureau des Moniteurs** et ses **guides de randonnée dans le 06** sont d'ailleurs très engagés dans la préservation des espèces animales et végétales qui peuplent les montagnes.



Les Alpes-Maritimes, une géographie particulière

Il est intéressant de parler de la **géographie des Alpes-Maritimes**, entre montagne et mer, qui lui permet d'avoir sur ces terres une faune et une flore variée. Avec son climat doux une grande partie de l'année et ses massifs montagneux, le département possède des atouts géographiques qui permettent à des **espèces rares** de s'y développer. Même dans ses eaux, la **Méditerranée** possède des espèces de poissons variées qui font les plaisirs des pêcheurs locaux et qui attirent chaque année des milliers de touristes venus les observer. C'est le terrain idéal pour les amoureux et amoureuses de nature et d'animaux, et les amateurs et amatrices de **sports de montagne** qui peuvent admirer depuis des points de vue magnifiques des espèces rares.

Pourquoi faire attention à la faune et flore ?

Quoi de mieux qu'une randonnée dans le 06 pour admirer des espèces rares voire menacées ? Ces moments de partage permettent de sensibiliser les plus jeunes comme les adultes aux enjeux de l'environnement et protéger la faune de l'arrière-pays maralpins. Cela permet également de se concentrer sur l'essentiel et de voir à quel point protéger la nature est important pour que les futures générations puissent continuer à admirer ces **paysages somptueux**.

Quelques espèces que vous pourrez admirer

Faune

Vautour Fauve (ou Griffon)

- Vous pourrez rencontrer au détour de votre randonnée un **vautour fauve**. Autrefois on le connaissait sous le nom de griffon. Cet oiseau charognard de la famille des accipitridae possède une envergure allant de 2,3 mètres à 2,8 mètres. Comment le reconnaître ? Il se caractérise par ses ailes **longues et larges**. Sa queue est courte et carrée. Son corps est brun clair et la base de son cou possède une collerette blanchâtre. Son visage est dépourvu de plumes. Il vole à une altitude de 1000 à 1200 mètres et adore **nicher en colonies** dans les falaises abruptes ou les rochers escarpés.



Rollier d'Europe

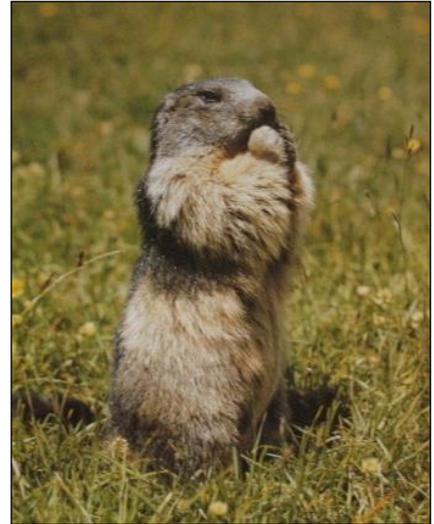
- Le **rollier d'Europe** est un oiseau typique des Alpes-Maritimes. Animal vif et farouche, il est assez difficile à approcher. Il est facilement reconnaissable grâce à ses couleurs vives dans les tonalités turquoise. Cet oiseau de la famille des coraciidés est assez petit et ne mesure que 29 à 32 centimètres. Il niche souvent dans des milieux ouverts comme **les vergers, les buissons**. Cette espèce est protégée sur le territoire français depuis l'arrêté ministériel du 17/04/1981.



Vatar-Bourgogne
Aude - Mai 2005

Marmotte des Alpes

- La **marmotte des Alpes** fait elle aussi partie du paysage de la région. Avec sa taille allant de 45 à 60 centimètres, elle est reconnaissable à sa silhouette trapue et sa tête arrondie. Elle vit en général entre 800 et 3000 mètres d'altitude. Son prédateur est l'**aigle** duquel elle se cache dans son terrier. Très prudentes, les marmottes sortent de leur terrier en début de journée principalement pour se nourrir. Si vous voulez les observer, **partez de bonne heure !**



Flore

- Au niveau de la flore vous pourrez admirer le **statice à feuilles cordées** sur les côtes essentiellement rocheuses. Il est souvent accompagné du lotier faux cytise (lotus cytisoides) et de l'anhyllide barbe-de-Jupiter (Anhyllis barba-jovis). C'est trois espèces florales forment de **magnifiques populations** qui habillent les Alpes-Maritimes.



- Dans la région vous pourrez également trouver des **coronilles de Valence**. Le secteur de la riviera, entre **Nice et Menton**, possède des falaises qui sont proches du rivage et qui sont sous l'influence d'un climat thermo-méditerranéen, c'est-à-dire chaud et humide. Très souvent, on retrouve les coronilles accompagnées de la **camélee à 3 coques** (cneorum tricocon) ou encore l'**euphorbe arborescente** (Euphorbia dendroides) qui elles aussi s'épanouissent dans ce climat.



Pour plus d'informations ou programmer une randonnée :

<https://www.bureaudesmoniteurs.com/randonnee-a-la-rencontre-de-la-faune-et-la-flore-nicoise/>



Respecter la nature en randonnée : les gestes à adopter

Vous partez en randonnée en montagne ? Attention : il est essentiel de respecter la biodiversité lors de votre escapade. La nature est en effet plus fragile qu'elle n'y paraît et recycle difficilement les déchets. Le point sur les écogestes à adopter lors de votre marche en montagne.

Emprunter le bon chemin

Afin de ne pas détériorer la biodiversité et **respecter la nature**, des chemins balisés existent. Leur but est d'orienter les marcheurs et les inciter à ne pas abîmer la faune et la flore sur leur passage. Veillez ainsi à emprunter le chemin prévu pour les randonneurs et à respecter les interdictions d'accès à certaines zones. Si vous êtes en voiture, circulez uniquement sur les voies autorisées et gardez votre véhicule aux endroits indiqués.

Protéger la faune et la flore

La faune et la flore en montagne sont soumises à des conditions climatiques difficiles. Pour assurer leur maintien et leur survie, il est nécessaire d'adopter un comportement éco-responsable :

- En règle générale, il est préférable de ne pas cueillir de fleurs ou de plantes. À la place, préférez une jolie photo qui, elle, ne fanera pas ;
- Portez une attention toute particulière aux milieux fragiles et/ou humides, où peuvent se trouver des tourbières qu'il ne faut pas piétiner ;
- Cueillez des champignons et des baies en quantité raisonnable, et seulement dans les zones autorisées ;
- Ne jetez pas vos cigarettes dans la nature. Elles mettent en effet douze ans à se dégrader et contiennent des composants toxiques pour la nature ;
- N'allumez pas de feux, sauf dans les zones autorisées ;

- Ne jetez pas de déchets sur le sol. S'il n'existe pas de poubelles à proximité, rassemblez vos débris dans un sac en plastique recyclable et jetez-le à la fin de votre marche.

Pour **respecter la nature** et ne pas l'endommager durant votre randonnée, ne touchez à rien et profitez-en plutôt pour l'admirer et la photographier. Si chaque randonneur cueillait des plantes, cassait des branches ou jetait des pierres, la nature serait en effet rapidement détériorée.

Bon à savoir : certaines fleurs rares sont protégées. En cas de cueillette, vous encourez une amende de 1 500 euros.

Attention aux animaux sauvages

Respecter la nature en randonnée passe aussi par la protection des animaux sauvages. Ils sont en effet les premiers habitants du territoire, et vous seriez peut-être tenté de les approcher durant votre escapade. Attention : il est important de ne pas les toucher. Une mère qui sentirait l'odeur de l'homme sur son petit pourrait en effet l'abandonner. De même, restez silencieux lorsque vous les apercevez afin de ne pas les effrayer. Pour cette raison, il est généralement conseillé de ne pas emmener son animal de compagnie. Il pourrait aboyer en voyant des animaux sauvages et mal s'adapter aux règles de cohabitation avec la faune locale.

Les produits biodégradables comme les pelures de fruits doivent également être jetés dans une poubelle, afin que les animaux sauvages ne prennent pas l'habitude d'être nourris par l'homme.

Penser aux habitants de la montagne

La montagne est un territoire où les touristes sont des invités. Si ce milieu appartient à tous (habitants, promeneurs et animaux), il est important de respecter les droits de chacun. Veillez ainsi à :

- Refermer les portes et fenêtres des refuges et cabanes où vous faites une halte ;
- Fermer les barrières des clôtures derrière vous afin de ne pas laisser le bétail s'échapper ;
- Ralentir à l'approche des troupeaux.

Vous avez désormais toutes les clés en main pour profiter au maximum de votre escapade sans dégrader votre environnement. Bonne marche !

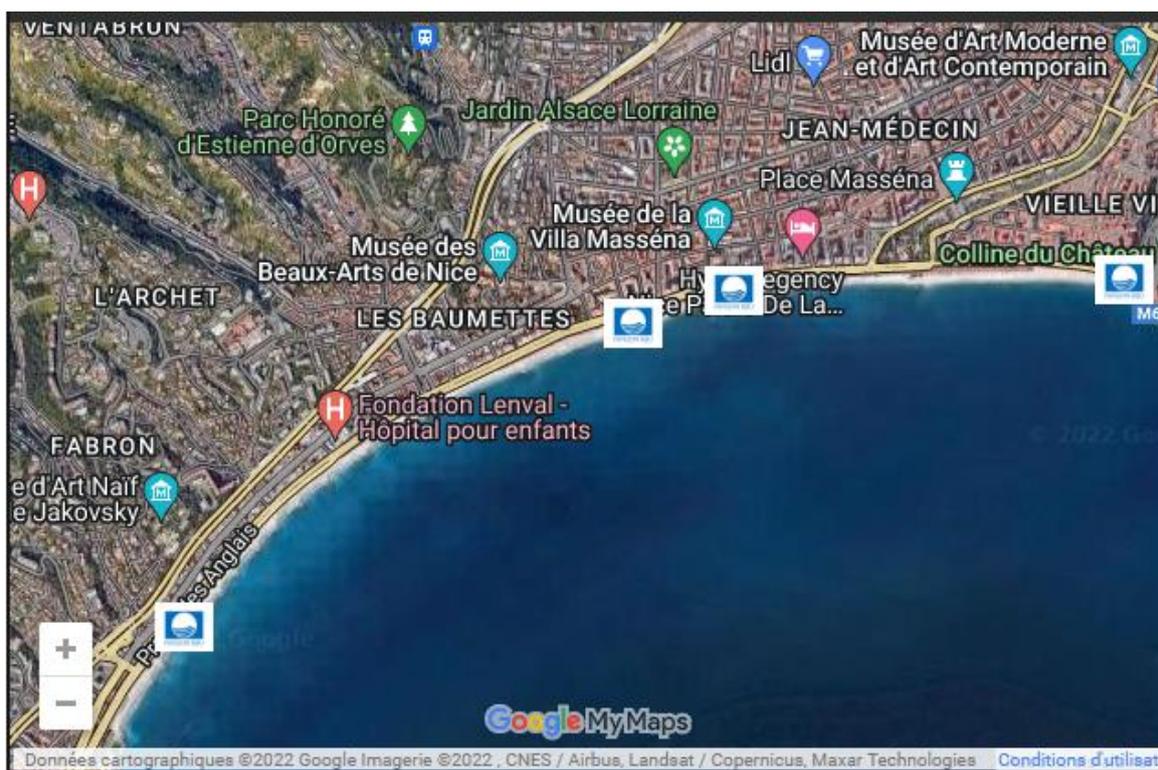
PAVILLON BLEU



Chaque année le label Pavillon bleu récompense les plages et ports de plaisance qui agissent en faveur de l'accessibilité et de la préservation de l'environnement et de la santé. Pour les touristes, c'est une façon d'y voir plus clair sur les lieux qui proposent des "vacances durables".

Où se baigner quand on veut organiser des vacances respectueuses de l'environnement et de l'humain, pratiquer un tourisme durable ? Depuis 1985, le label Pavillon bleu labellise des plages qui respectent une trentaine de critères autour, notamment, de la gestion des déchets, de la qualité des eaux de baignade, de l'accessibilité des plages aux personnes en situation de handicap, etc.

A Nice, 4 plages se sont vues décerner le label pour leur engagement :



De gauche à droite : plage Ste Hélène, plage du Forum, Blue Beach, Castel Plage

Autres plages du département des Alpes-Maritimes ayant obtenu le label : Port Camille Rayon du Golfe Juan ; Port de Garavan ; Port de La Napoule ; Port de Marina Baie des Anges ; Port de plaisance de Cap d'Ail ; Port Pierre Canto ; Vieux Port de Menton